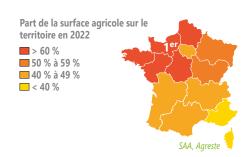
03

LA TERRE ET LE FONCIER

en Normandie



PRÈS DE 69 % DE L'ESPACE NORMAND VALORISÉS PAR L'AGRICULTURE

La superficie agricole normande représente 2,06 millions d'hectares. Du fait de l'absence de massifs montagneux, d'une faible présence de forêts et d'une urbanisation modérée, la Normandie est la 1^{re} région française pour sa part de surface agricole. Elle valorise par l'agriculture de plus de 68,5 % de sa surface (dans les régions de France métropolitaine, cette part couvre en moyenne 51,5 % du territoire).

Utilisation du sol en Normandie en 2022								
en hectares	SAU régionale	Surfaces boisées y compris haies	Landes, friches	Sols artificialisés	Autres (plages, rochers, eaux intérieures)	Surface totale régionale		
Normandie	2 061 500	556 800	39 410	316 300	33 300	3 007 310		
	69 %	19 %	1 %	10 %	1 %	100 %		

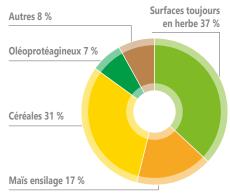
Agreste - SAA

LA SURFACE AGRICOLE EN BAISSE

A l'échelle de la Normandie, les surfaces agricoles ont diminué de 20 880 ha entre 2008 et 2020, soit une baisse de 1 % en l'espace de 12 ans. Entre temps, l'artificialisation ; transformation et imperméabilisation partielle ou totale d'un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement ; a progressé de 9,6 % sur le territoire normand, soit une surface de 23 700 ha. En majorité, les terres qui quittent l'agriculture sont dédiées à l'habitat. Cette artificialisation se réalise largement au détriment des prairies, qui disparaissent également au profit des terres arables et des cultures permanentes. La pression foncière est singulièrement forte, en particulier autour des grandes agglomérations et sur l'axe de la Seine. D'autres territoires présentent également un étalement urbain important. Même si le rythme de consommation des terres agricoles tend toutefois à s'infléchir depuis quelques années, la Normandie se classe au 3^e rang des régions dont le rythme d'artificialisation est le plus élevé.

Dans ce contexte, la France s'est donc fixée pour but d'atteindre le «zéro artificialisation nette des sols» en 2050 avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2021 et 2031 par rapport à la décennie précédente.

Répartition de la surface agricole en 2022



Surface agricole régionale : 2,06 millions ha

Agreste – SAA

UNE RÉGION, DEUX VOCATIONS

- Les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne restent tournés vers l'élevage bovin (lait et viande). Les superficies toujours en herbe (STH) y représentent 46 % de la surface agricole. Au fil du temps, cette part a diminué au profit des terres labourables. Ces dernières ont progressé, notamment pour la culture des céréales et oléagineux. La surface moyenne des regroupements de parcelles contiguës (îlots) y est inférieure à 6 ha en 2022.
- L'Eure et la Seine-Maritime se partagent entre l'élevage bovin et les grandes cultures, avec une part importante de cultures industrielles (lin, betterave et pommes de terre), la part de la STH y est moins élevée (24 %). Le morcellement parcellaire y est moindre avec une taille moyenne d'îlots d'environ 7,2 ha en moyenne en 2022.

Agreste – SAA, ASP - RPG 2022

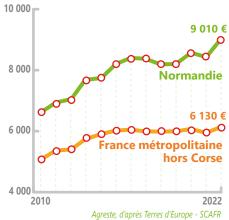
UN FONCIER AGRICOLE DE PLUS EN PLUS CHER

Le prix des terres agricoles est très différent d'un département normand à l'autre : là où la concurrence agriculture-urbanisation est très forte, le prix des terres reste nettement au-dessus de la moyenne française. Le prix des terres agricoles est réparti selon un gradient ouest-est : globalement plus faible à l'ouest et plus élevé à l'est. Avec des prix pouvant dépasser les 10 000 € / ha, les plaines de Caen dans le Calvados, le nordouest de l'Eure (Plateau du Neubourg, Roumois, Marais Vernier et Entre Madrie et Lyons) et le Pays de Caux en Seine-Maritime sont parmi les petites régions agricoles de France métropolitaine où les prix sont les plus élevés.

Le prix moyen à l'hectare des terres et prés libres non bâtis repart à la hausse en 2022 en France métropolitaine (hors Corse), à 6 130 €/ha.

En Normandie, entre 2021 et 2022, tous les départements enregistrent une hausse du prix des terres. Elle est de 1 % dans la Manche, à 7 990 €/ha. Dans le Calvados et l'Orne, la hausse est de 2 %, à respectivement 9 250 €/ha et 7 260 €/ha. Dans l'Eure et en Seine-Maritime, elle atteint 3 %, à respectivement 9 490 €/ha et 10 300 €/ha.

Évolution du prix à la vente des terres et prés libres non bâtis (en €/ha)



LA TAILLE MOYENNE DE L'EXPLOITATION NORMANDE EN PROGRESSION

La taille moyenne de l'exploitation normande progresse. Entre 2010 et 2020, celle-ci est passée de 56 à 74 hectares en Normandie (toutes exploitations confondues), ce qui est supérieur à la moyenne au niveau national (65 hectares). Les exploitations se classent en deux catégories :

· Les petites, moyennes et grandes exploitations, dites «professionnelles», d'une part elles valorisent 96 % de la superficie agricole utile (SAU) normande, ce qui porte à 106 hectares leur superficie moyenne en Normandie (88 hectares en France métropolitaine).

d'exploitations

40 %

33 %

2010

2020

part : elles représentent 33 % des exploitations agricoles normandes (contre 30 % en France métropolitaine) agricole régionale. Elles peuvent avoir à ou pluriactifs. Leur superficie est en moyenne de 10 hectares en Normandie (11 hectares en France métropolitaine).

· Les micro-exploitations, d'autre mais ne valorisent que 4 % de la surface leur tête des chefs d'exploitation retraités

Les exploitations normandes par taille Nombre total Micro-exploitations **Exploitations professionnelles** d'exploitations Part du nombre Part de la surface Part du nombre Part de la surface d'exploitations agricole agricole 35 374 5 % 60 % 95 % exploitations

96 %

Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

26 510

exploitations

En 10 ans, ce sont les micro-exploitations, souvent des petites structures avec des exploitants pluriactifs ou retraités, qui ont le plus régressé en nombre. Représentant un tiers du total des exploitations, elles n'occupent toutefois qu'une part très limitée de la surface agricole (4 %). Dans le même temps, les exploitations s'agrandissent avec désormais plus de la moitié de la surface agricole cultivée par 25 % des exploitations.

67 %

4 %

	Chiffres clés 2022					
	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	
Part des surfaces artificialisées	12 %	10 %	11 %	7 %	13 %	
Part des surfaces boisées	14 %	23 %	13 %	22 %	20 %	
Part des surfaces agricoles	71 %	64 %	73 %	69 %	65 %	
SAU en ha	400 165	386 180	440 230	425 140	409 790	

AGRESTE-SAA

Prix moyen à la vente des terres et prés, libres non bâtis, en 2022

2020	Euros courants		
Seine-Maritime	10 300		
Eure	9 490		
Calvados	9 250		
Manche	7 570		
Orne	7 260		
France métropolitaine hors Corse	6 130		

Agreste d'après Terres d'Europe - SCAFR

Chiffres clés

- 69 % du territoire occupé par l'agriculture
- 1 % de surface agricole en moins en 12 ans
- 9 010 euros par hectare
- 106 hectares en moyenne pour les exploitations professionnelles



Fin 2022, la Normandie comptait 2 361 exploitations agricoles enga-

gées en agriculture biologique et en conversion, pour une surface de 137 520 hectares.

La taille moyenne des exploitations bio normandes est de 58 hectares.

Avec 7 % de sa surface agricole en bio, la Normandie est la 11^e région française pour sa part de surface sur 13 régions métropolitaines (France: 10,7 %).

La Manche, avec 38 925 hectares certifiés, est le 1er département normand au regard de ses surfaces totales conduites en bio.